

Gestion et technologies d'entreprise agricole (152.B0)

Secteur 2 – Agriculture et pêches

Programme d'études collégiales

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Coordination

Marielle Gingras
Responsable du secteur Agriculture et pêches, volet Agriculture

Conception et rédaction

René Blanchet
Enseignant
Cégep Lévis-Lauzon

Pierre Bournival
Enseignant
Cégep régional de Lanaudière à Joliette

Daniel Roussel
Adjoint à la Direction de l'enseignement
Institut de technologie agroalimentaire, Campus La Pocatière

André Adan
Conseiller en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015

ISBN 978-2-550-74236-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

François Berthiaume

Porc S. B. (production porcine)
Saint-Elzéar

Réal Carrier

Ferme Réal Carrier (production de bovins de boucherie)
Saint-Sixte

Line Descôteaux

Ferme Bibomeau inc. (production laitière)
Aston-Jonction

Raymonde L. Garant

Appalaches Safari Ranch (production de grand gibier)
Saint-Lazare

Charles Graveline

Ferme Graveline SNC (production laitière)
Saint-Jude

Stéphane Jodoin

Ferme Normand Jodoin inc. (production de grandes cultures
céréalières)
Varennnes

Pierre Massie

Ferme Vi-Ber inc. (production porcine)
Saint-Hyacinthe

Éric Rémillard

Les fermes R.R. & Fils inc. (production maraîchère)
Saint-Michel

Hélène Varvaressos

Directrice générale
AGRlcarrières

Dominique Brisson

Bergerie du Faubourg inc. (production ovine)
Saint-Narcisse-de-Rimouski

Maryse G. Clément

Ferme Fiorys inc. (production caprine)
Sainte-Perpétue

Denyse Gagnon

Ferme du Clan Gagnon inc. (production laitière)
Métabetchouan—Lac-à-la-Croix

François Granger

Conseiller en prévention-inspection
Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat
Commission de la Santé et de la Sécurité du travail

Aline Grenier

Conseillère à la formation et à l'apprentissage
AGRlcarrières

Jean-Pierre Labyt

Agribatex (production maraîchère)
Saint-Thomas

Guy Pouliot

Ferme Onésime Pouliot inc. (production de fruits)
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Michel Thibodeau

Ferme Bibomeau inc. (production laitière)
Aston-Jonction

Luc Verrier

Serres Verrier (production de cultures abritées)
Saint-Joachim-de-Courval

Milieu de l'éducation

René Blanchet

Enseignant
Cégep Lévis-Lauzon

Benoit Daviault

Enseignant
Institut de technologie agroalimentaire (ITA)

Louis Poirier

Directeur des études et des services éducatifs
Cégep de Matane

Pierre Bournival

Enseignant
Cégep régional de Lanaudière à Joliette

Sylvain Gingras

Directeur de l'enseignement
Institut de technologie agroalimentaire (ITA)

Table des matières

Présentation du programme d'études.....	1
Liste des compétences	1
Formation générale commune	1
Formation générale propre.....	2
Formation générale complémentaire	2
Formation spécifique	3
Vocabulaire	5
Première partie	
La formation générale dans les programmes d'études.....	9
Profil de la formation générale	11
Français, langue d'enseignement et littérature	15
Philosophie.....	23
English, Second Language	31
Anglais, langue seconde	41
Éducation physique.....	51
Formation générale complémentaire	57
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	77
Intentions éducatives en formation spécifique	79
Matrice des compétences	81
Harmonisation	83
Analyser la fonction de travail.	85
Analyser l'organisation et le fonctionnement d'une entreprise agricole.....	87
Interpréter les données agronomiques d'une production agricole.....	89
Intervenir en matière de santé et de sécurité au travail.....	91
Réaliser une séquence de tâches de production agricole.	93
Intervenir en matière de protection de l'environnement.....	95
Gérer l'utilisation du fonds de terre, du boisé et des bâtiments agricoles.	97
Communiquer en milieu de travail.	99
Réaliser les opérations administratives courantes d'une entreprise agricole.....	101
Gérer l'utilisation du parc de machinerie et d'équipement agricole.	103
Gérer le personnel d'une entreprise agricole.....	105
Choisir un mode de production agricole.	107
Choisir un système de production agricole.	109
Organiser les activités d'une production agricole.	111
Coordonner les opérations d'une production agricole.	113
Assurer la qualité d'une production agricole.	115
Planifier la production annuelle d'une entreprise agricole.	117
Faire la mise en marché de produits et de services agricoles.....	119
Réaliser des actions de recherche appliquée et de développement.	121

Évaluer un cycle de production agricole.	123
Élaborer le plan de développement d'une entreprise agricole.....	125
Réaliser un projet agricole innovant.....	127

152.B0

Gestion et technologies d'entreprise agricole

Année d'approbation : 2013

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 85 2/3 unités

Durée totale : 2 610 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact

Formation spécifique : 1 950 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales*.

Présentation du programme d'études

Le programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 59 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA0 To understand and express simple messages in English.
- ou
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA1 To communicate with some ease in English.
- ou
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA2 To communicate with ease in English on social, cultural or literary themes.
- ou
- 4SA3 To deal in English with literary works and with social or cultural themes.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.
- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale propre**(6 unités)**

- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.
- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAP To communicate in basic English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.
- ou
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ To communicate with some ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.
- ou
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR To communicate with ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.
- ou
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.
- 4SAS To communicate in English in a nuanced manner using different forms of discourse.

Formation générale complémentaire**(4 unités)**

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte*.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

- 0229 Analyser la fonction de travail.
- 021N Analyser l'organisation et le fonctionnement d'une entreprise agricole.
- 021P Interpréter les données agronomiques d'une production agricole.
- 021Q Intervenir en matière de santé et de sécurité au travail.
- 021R Réaliser une séquence de tâches de production agricole.
- 021S Intervenir en matière de protection de l'environnement.
- 021T Gérer l'utilisation du fonds de terre, du boisé et des bâtiments agricoles.
- 021U Communiquer en milieu de travail.
- 021V Réaliser les opérations administratives courantes d'une entreprise agricole.
- 021W Gérer l'utilisation du parc de machinerie et d'équipement agricole.
- 021X Gérer le personnel d'une entreprise agricole.
- 021Y Choisir un mode de production agricole.
- 021Z Choisir un système de production agricole.
- 0220 Organiser les activités d'une production agricole.
- 0221 Coordonner les opérations d'une production agricole.
- 0222 Assurer la qualité d'une production agricole.
- 0223 Planifier la production annuelle d'une entreprise agricole.
- 0224 Faire la mise en marché de produits et de services agricoles.
- 0225 Réaliser des actions de recherche appliquée et de développement.
- 0226 Évaluer un cycle de production agricole.
- 0227 Élaborer le plan de développement d'une entreprise agricole.
- 0228 Réaliser un projet agricole innovant.

Vocabulaire

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études; une composante de formation générale qui est propre au programme; une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et enfin une composante de formation spécifique au programme. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6)

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (*Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002*, p. 15).

Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend, pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

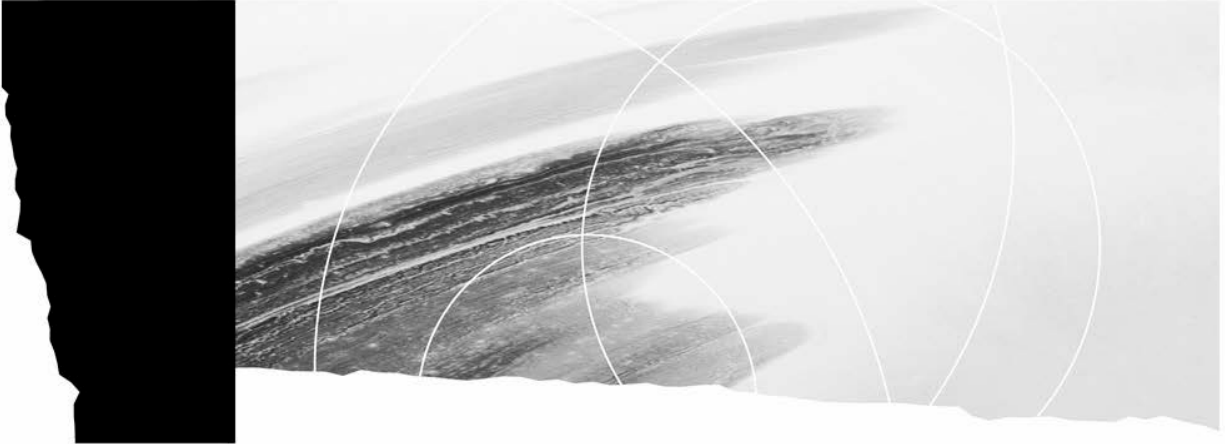
Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique dans les programmes d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

La formation générale dans les programmes d'études

Français, langue d'enseignement et littérature

Philosophie

English, Second Language

Anglais, langue seconde

Éducation physique

Formation générale complémentaire

La formation générale dans les programmes d'études

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à occuper une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les curriculums de formation desquels sont issus les programmes d'études relèvent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, responsable de l'établissement et de la mise en œuvre des programmes d'études. Les établissements d'enseignement, pour leur part, assurent cette mise en œuvre et élaborent les activités d'apprentissage qui en résultent.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel les élèves s'engagent à apprendre une profession ou à poursuivre des études, en acquérant les compétences visées. Pour les enseignantes et les enseignants, il privilégie des objectifs de formation et délimite la portée des interventions pédagogiques.

Les programmes d'études menant au diplôme d'études collégiales (DEC) sont constitués de deux grandes composantes : la formation générale et la formation spécifique. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

Visées de formation

Trois visées de formation caractérisent la composante de formation générale des programmes d'études, soit :

- Former la personne à vivre en société de façon responsable.
- Amener la personne à intégrer les acquis de la culture.
- Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Celles-ci font partie des visées de la formation collégiale et concourent de façon particulière à leur actualisation. À ce titre, ces trois visées interpellent la composante de formation spécifique des programmes d'études. En facilitant la complémentarité des composantes de formation générale et spécifique, elles contribuent à la cohérence des programmes d'études, dans le respect de leurs finalités et des objectifs d'une formation de qualité.

Contribution de la composante de formation générale au programme d'études de l'élève

La composante de formation générale contribue au développement de douze compétences. Celles-ci sont associées à trois visées de formation dans un profil intitulé *Contribution de la formation générale au programme d'études de l'élève* présenté à la page 11. Ces compétences rendent compte des résultats globaux attendus de l'élève au terme de sa formation générale.

Le profil illustre le caractère à la fois spécifique et complémentaire des disciplines inscrites au sein de la formation générale, soit :

- Français, langue d'enseignement et littérature
- Anglais, langue d'enseignement et littérature
- Philosophie
- *Humanities*
- Français, langue seconde
- Anglais, langue seconde
- Éducation physique

Compétences du profil de la formation générale

Les douze compétences du profil de la formation générale orientent la formation et représentent des cibles d'apprentissage qui traduisent des points de rencontre et de complémentarité entre les différentes disciplines. Mises en relation avec les visées de formation, les compétences du profil sont portées de façon particulière par chaque discipline dans des activités d'apprentissage et d'évaluation qui en attestent l'acquisition. Cette contribution des disciplines se manifeste à des degrés divers dans les buts disciplinaires, de même que dans les objectifs et les standards.

Compétences communes à l'ensemble de la formation collégiale

À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation :

- résoudre des problèmes;
- exercer sa créativité;
- s'adapter à des situations nouvelles;
- exercer son sens des responsabilités;
- communiquer.

Elles seront complétées, au besoin, par les comités-conseils des programmes préuniversitaires et les comités de programmes des collèges.

Contribution des disciplines de la formation générale à la valorisation et à l'amélioration de la maîtrise de la langue d'enseignement

Chaque discipline de la formation générale doit contribuer à parfaire la communication orale et écrite de l'élève dans la langue d'enseignement et favoriser le développement de stratégies de révision et de correction, spécialement à l'écrit. Cette contribution est décrite dans les buts disciplinaires et se traduit de façon particulière dans les objectifs et les standards de chacune des disciplines.

Dans ce contexte, l'enseignante ou l'enseignant est invité à :

- proposer des activités pédagogiques où la langue d'enseignement est respectée et valorisée;
- créer un environnement propice à la lecture et à l'écriture;
- offrir à l'élève des modalités de travail et diverses tâches qui lui permettent d'améliorer ses habiletés à l'oral et à l'écrit.

Profil de la formation générale

Contribution de la formation générale au programme d'études de l'élève

Visées de formation	La formation générale vise à amener l'élève à :
Former la personne à vivre en société de façon responsable.	• Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. • Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. • Développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. • Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif. • Assumer ses responsabilités sociales.
Amener la personne à intégrer les acquis de la culture.	• Reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. • Reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie. • Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en <i>humanities</i> issus d'époques ou de courants d'idées différents. • Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.
Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.	• Améliorer sa communication dans la langue seconde. • Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation. • Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.
À titre indicatif, le Ministère a identifié cinq compétences communes de base qu'il souhaite associer aux visées de formation : • Résoudre des problèmes. • Exercer sa créativité. • S'adapter à des situations nouvelles. • Exercer son sens des responsabilités. • Communiquer.	

Buts disciplinaires

Les buts disciplinaires précisent la contribution des disciplines de la formation générale au développement des compétences du profil et à l'atteinte des objectifs et des standards de la formation générale. Ces buts sont présentés sous quatre rubriques :

- L'objet de la discipline décrit certaines caractéristiques qui lui sont propres.
- Les principes sont une introduction aux principaux fondements de l'enseignement de la discipline.
- Les résultats attendus précisent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour développer les compétences du profil et atteindre les objectifs et les standards de la formation générale. Ces résultats sont présentés sous forme de connaissances, d'habiletés et d'attitudes.
- La séquence des objectifs et des standards éclaire le cheminement des activités d'apprentissage sous l'angle de leur cohérence.

Composantes de la formation générale

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'élève. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. Dans le respect des visées de formation, des buts disciplinaires ainsi que des objectifs et des standards ministériels, chaque établissement d'enseignement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assureront une cohérence à son projet éducatif et à son plan de réussite.

La composante de formation générale comprend :

- La formation commune, qui est similaire pour tous les programmes d'études; elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - Langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités,
 - Philosophie ou humanités : 4 1/3 unités,
 - Éducation physique : 3 unités,
 - Langue seconde : 2 unités;
- La formation propre, qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage tout en favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique du programme d'études. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - Langue d'enseignement et littérature : 2 unités,
 - Philosophie ou *humanities* : 2 unités,
 - Langue seconde : 2 unités;
- La formation complémentaire, qui permet à l'élève de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - Sciences humaines,
 - Culture scientifique et technologique,
 - Langue moderne,
 - Langage mathématique et informatique,
 - Art et esthétique,
 - Problématiques contemporaines.

Les pages qui suivent présentent les buts disciplinaires ainsi que les objectifs et les standards de la formation générale commune, propre et complémentaire. Les objectifs et les standards sont élaborés en application des articles 7 à 9 du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q., c. C-29, r.4).

Français, langue d'enseignement et littérature

Buts disciplinaires

Objet de la discipline

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, a pour objet de stimuler l'imagination, d'aiguiser la sensibilité et d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel. Elle vise aussi à améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir, et à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique essentielles au travail intellectuel. Elle est conçue dans la perspective de permettre à l'élève de maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation, de mieux s'exprimer oralement et par écrit, et de mieux se situer par rapport à son milieu culturel, afin de favoriser sa participation en tant que citoyen responsable dans la société.

Principes

La fréquentation constante de la littérature permet à l'élève d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées et de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle favorise le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture et au monde. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.

Les œuvres et les textes littéraires étudiés ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française. Ils appartiennent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) et à des époques différentes. Les choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Au moins deux genres doivent être étudiés dans chacun des trois ensembles de la formation générale commune. Les œuvres additionnelles et certains textes littéraires peuvent être des traductions.

Des apprentissages en langue d'enseignement sont assurés dans les quatre ensembles de la séquence. La pratique régulière de la lecture et de l'écriture conduit l'élève à développer une sensibilité esthétique, une plus grande autonomie de pensée et une meilleure qualité d'expression, tant à l'oral qu'à l'écrit. De même, le souci de la maîtrise de la langue l'amène, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs au moyen de stratégies de révision appropriées.

Résultats attendus

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité de saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, comprend quatre ensembles. Elle tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial. En ce sens, des mesures d'aide sont prévues par les collèges pour soutenir les élèves qui ont des difficultés en français.

Les trois ensembles de la composante de la formation générale commune à tous les programmes d'études sont conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication, et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages. Afin de favoriser le passage du secondaire au collégial, le contenu du premier ensemble de la séquence cible particulièrement l'étude de deux époques distinctes et de deux genres différents, ainsi que l'analyse littéraire et la consolidation des stratégies de révision et de correction. Dans les autres ensembles, la progression des apprentissages permet l'ouverture à plus de deux époques et de deux genres.

Dans ces trois ensembles de la formation générale commune, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire et de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique afin d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction d'analyses littéraires, de commentaires composés ou d'explications de textes, dans le premier ensemble, et de dissertations explicatives ou critiques dans les deuxième et troisième ensembles.

L'ensemble de la composante de la formation générale propre aux programmes d'études a été conçu de manière à permettre aux élèves de s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication orale et écrite, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'élève.

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1. Reconnaître le propos du texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation juste des éléments importants du propos du texte. |
| 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. • Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. |
| 3. Choisir les éléments d'analyse. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. |
| 4. Élaborer un plan de rédaction. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments d'analyse. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots. |
| 6. Réviser et corriger le texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	601 – Français, langue d'enseignement et littérature
Code :	601-101-MQ ou 601-111-MQ
Titre :	Écriture et littérature
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Nombre d'unités :	2 1/3
Précision :	Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. |
| 2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. | <ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. |
| 4. Élaborer un plan de dissertation. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5. Rédiger une dissertation explicative. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots. |
| 6. Réviser et corriger le texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	601 – Français, langue d'enseignement et littérature
Code :	601-102-MQ
Titre :	Littérature et imaginaire
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. | <ul style="list-style-type: none"> • Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. |
| 2. Comparer des textes. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères de comparaison. • Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. |
| 3. Déterminer un point de vue critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du point de vue critique. |
| 4. Élaborer un plan de dissertation. | <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. |
| 5. Rédiger une dissertation critique. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Emploi d'arguments appropriés. • Justification du point de vue critique. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots. |
| 6. Réviser et corriger le texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	601 – Français, langue d'enseignement et littérature
Code :	601-103-MQ
Titre :	Littérature québécoise
Pondération :	3-1-4
Nombre d'unités :	2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication. |
| 2. Déterminer un sujet et un objectif de communication. | <ul style="list-style-type: none"> • Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication. |
| 3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information. |
| 4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression. |
| 5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral. |

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EFP

6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.
- Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte.
 - Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.
 - Respect des règles définissant les différents types de textes.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.
 - Précision et richesse du vocabulaire.
 - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
 - Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
7. Réviser et corriger les textes.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
 - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline :	601 – Français, langue d'enseignement et littérature
Nombre d'heures-contact :	60
Nombre d'unités :	2

Philosophie

Buts disciplinaires

Objet de la discipline

L'enseignement de la philosophie au collégial vise à former la personne pour elle-même tout en la préparant à assumer, de manière autonome, ses responsabilités sociales, politiques et professionnelles. À travers la lecture d'œuvres philosophiques et l'exercice des règles du raisonnement, cet enseignement forme la personne à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité. L'enseignement de la philosophie au collégial vise également à amener l'élève à prendre en considération et à discuter les acquis de la civilisation occidentale.

Principes

L'enseignement de la philosophie au collégial se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'élève aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes, et elle l'aide à acquérir et à développer les habiletés nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.

L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'élève au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à faire un retour réflexif sur ses savoirs et son agir afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'élève apte à remettre en question les évidences et à nuancer sa réflexion.

La philosophie tend à répondre à des questions de portée universelle. Aussi, la formation en philosophie permet à l'élève d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

L'élève qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la synthétisation, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,

- au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en philosophie comprend trois ensembles qui tiennent compte des apprentissages réalisés au deuxième cycle du secondaire, notamment ceux dans le programme *Éthique et culture religieuse*, touchant la pratique rationnelle du dialogue et la réflexion éthique.

Ces trois ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles, des acquis de la culture et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux suivants.

Ensemble 1

Le premier ensemble vise à ce que l'élève puisse traiter une question philosophique en élaborant une argumentation rigoureuse. Il s'initie à la philosophie en prenant connaissance des principaux moments de son évolution et de ses distinctions par rapport à la science et à la religion. Dans la culture gréco-latine, la rationalité philosophique s'est développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation. L'étude de cette pensée est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Ensemble 2

Le deuxième ensemble, à partir des acquis de la démarche philosophique, vise à ce que l'élève puisse caractériser, comparer et discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. Il prend connaissance des concepts clés et des principes qui permettent de caractériser et de comparer entre elles différentes conceptions modernes et contemporaines de l'être humain. Il en reconnaît l'importance au sein de la culture occidentale. Il les analyse, les compare et les commente à partir de thèmes ou de problèmes actuels afin d'en discuter les enjeux pour la pensée et l'action. Cet ensemble apporte ainsi un éclairage essentiel pour la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques qui sont fondées sur de telles conceptions de l'être humain. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Ensemble 3

Le troisième ensemble vise à ce que l'élève puisse porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine. Il lui faut se situer de façon critique et autonome par rapport aux enjeux et aux débats éthiques et politiques de la société actuelle. Il prend connaissance de différentes théories philosophiques éthiques et politiques, et les applique à des situations diverses choisies, notamment, dans son champ d'études. La dissertation philosophique est un moyen privilégié pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

En somme, les trois ensembles en philosophie contribuent au développement de la pensée rationnelle et critique, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle, sociale et politique. Ils contribuent aussi à la transmission de la culture comme héritage de civilisation. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis, dans chaque ensemble, sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou l'analyse d'extraits majeurs ainsi que sur la production écrite.

Philosophie

Code : 4PH0

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. 2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. 3. Produire une argumentation sur une question philosophique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution. • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	340 – Philosophie
Code :	340-101-MQ
Titre :	Philosophie et rationalité
Pondération :	3-1-3
Nombre d'unités :	2 1/3

Philosophie

Code : 4PH1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés. • Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	340 – Philosophie
Code :	340-102-MQ
Titre :	L'être humain
Pondération :	3-0-3
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'élève. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques. |
| 4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	340 – Philosophie
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

English, Second Language

Goals of the Discipline

Main Characteristics

The aim of English as a Second Language in general education is to help students improve their mastery of the English language, be open to a new culture and demonstrate autonomy and creativity in their thoughts and actions. College students will be expected to communicate in a world where English is commonly used. They will thus have to acquire the practical communication skills needed for work or higher education.

Principles

English as a Second Language in general education enables students to attain an understanding that goes beyond strictly factual data; to communicate with increasing fluency in a variety of situations whose degree of complexity corresponds to the level regularly encountered at the college level (in, among other things, the use of authentic material, i.e. material not simplified for language learning); to express themselves with more accuracy and to develop as part of their learning the ability to self-correct by reviewing a recent production.

English as a Second Language in general education enables students to gradually gain understanding of certain elements of Anglophone culture, to become aware of the role of the media and technology in culture and lifestyles, and to show more openness. For the most advanced students in general education common to all programs, this understanding is based more specifically on authentic English literature since at least one analysis must be based on a literary work.

As part of the general education component, the study of English as a Second Language enables students to develop their critical and ethical thinking and to structure their ideas in a rational manner while making students more aware of mechanisms and means of expression specific to this language and to the language of instruction.

English as a Second Language in general education provides situations that enable the students to exercise their creativity within a framework that goes beyond mere reproduction and repetition. In this regard, English as a Second Language encourages efforts toward innovation that is relevant to the context or to the task at hand, since it allows students to explore new ideas and to include new vocabulary in their productions.

Expected Outcomes

The expected outcomes in English as a Second Language depend on the students' competency level when they start college. The tasks in oral or written production activities must be long and demanding enough to enable the students to demonstrate that they can communicate at a level of complexity that meets college-level requirements. In some cases deemed useful for establishing minimum requirements, indicative duration or length are included in the sets of objectives and standards.

In comprehension activities, expectations are expressed in terms of the complexity of the text or audio passage, taking into account the nature of the subject (e.g. Are students familiar with the topic? What level of abstraction is required? Is specialized language being used?) and other indicators such as the amount of redundancy that might facilitate understanding, the structural complexity of the text and the degree of inference required. Additionally, in listening activities, the speed of delivery and the presence of non-standard accents have to be considered. In listening tasks for level I and level II of general education common to all programs, in order to replicate real-life communication, only one playback or repetition is allowed. In general education adapted to the program, the required listening task will determine the number of repetitions considered necessary.

Depending on their competency level, all students who have achieved the objectives of English as a Second Language in general education,

- will be able to demonstrate their knowledge of:
 - the vocabulary required to pursue higher studies or to enter the workforce
 - a variety of reading techniques required to pursue higher studies or to enter the workforce
 - the structure and form of different academic or work-related documents
 - different sources of reliable references written in English
 - elements of culture from the English-speaking world
- will be able to demonstrate their ability to:
 - communicate clearly while respecting the grammatical code of the English language and the basic rules of discourse. In other words, their communication is coherent, the ideas are relevant to the context (target audience, purpose of the task) and there are enough detailed ideas to meet the requirements of the task
 - communicate in a structured and rational fashion in situations whose degree of complexity corresponds to the level regularly encountered in higher studies or the workforce
 - obtain and use, in an appropriate manner, relevant information from reliable English-language sources
 - establish social and professional relationships in English
 - gain insight into culture from the English-speaking world
 - use the knowledge and skills acquired throughout their college education to communicate in English
- will be encouraged to develop their attitudes of:
 - awareness of the role of English in their field of study
 - openness to various aspects of Anglophone culture
 - attentiveness to expressing themselves and acting ethically, particularly by being respectful in their use of language, in their interaction with others and in their use of quotations or references
 - determination to use self-reflective strategies in their writing or speaking

Sequence of Objectives and Standards

The objectives and standards at the college level have been designed to take into account the progress achieved by students in English as a Second Language when they arrive from secondary school. The sets of objectives and standards common to all programs and the sets specific to each program, included in the English as a Second Language general education component, are broken down into four levels to meet the various learning needs of college-level students. The two sets for each level were developed as a sequence. The standards from the first set for each level are thus implicit in the standards for the second set.

The four sets of objectives and standards in English as a Second Language Common to All Programs are intended to improve the student's mastery of the English language by dealing with a variety of themes and situations that call for a more in-depth understanding than that required at the secondary level and lead to communication that involves an enriched vocabulary and greater grammatical accuracy.

The four sets of objectives and standards in English as a Second Language Specific to Each Program pertain to the consolidation of the competency acquired in general education common to all programs while enriching them with specific elements corresponding to the student's field of study. Moreover, these sets foster clarity of expression and ease of communication in appropriate practical tasks.

English, Second Language (Level I)

Code : 4SA0

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To understand and express simple messages in English.

Elements of the Competency**Performance Criteria**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. To demonstrate comprehension of the meaning of a simple oral message. 2. To demonstrate comprehension of the meaning of a text of general interest. 3. To express a message orally. 4. To write and revise a text. | <ul style="list-style-type: none"> • Recognition of the overall meaning and main points of an oral message containing everyday vocabulary, lasting at least three minutes, spoken at a normal rate of speech, with one playback or repetition. • Recognition of the overall meaning and main ideas of a text of approximately 500 words. • Intelligible interaction or communication lasting approximately two minutes, based on guidelines. • Acceptable formulation of questions and answers during interaction. • Relevant replies in oral exchanges. • Acceptable pronunciation, intonation and rate of speech. • Showing of openness and respect. • Production of a clear and coherent text of approximately 250 words. • Adaptation to the context and purpose of communication. • Use of new ideas and expressions. • Use of vocabulary sufficient to carry out the task. • Satisfactory application of the grammatical, syntactical and orthographic codes, with special attention to some modals and verb tenses among the following: simple present and present continuous, simple past and past continuous, future. • Appropriate use of revision strategies. |
|--|---|

Learning Activities

Discipline:	604 – English, Second Language
Code:	604-100-MQ
Title:	Basic English
Weighting:	2-1-3
Number of credits:	2

English, Second Language (Level II)

Code : 4SA1

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with some ease in English.

Elements of the Competency**Performance Criteria**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message. 2. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic text of general interest. 3. To express a message orally. 4. To write and revise a text. | <ul style="list-style-type: none"> • Recognition of the overall meaning and main points of an oral message lasting approximately five minutes with one playback or repetition. • Recognition of the connections between the components of the message. • Recognition of the overall meaning and key ideas of a text of approximately 750 words containing abstract ideas. • Recognition of the connections between the components of the text. • Intelligible, structured and coherent general interest communication or interaction lasting at least three minutes. • Formulation of relevant questions in interactive communication; questions are generally grammatically correct. • Generally correct use of verbs in reference to the past. • Adequate pronunciation, intonation and rate of delivery. • Showing of openness and respect. • Production of a clear and coherent text of approximately 350 words. • Adaptation to the context and purpose of communication. • Use of new ideas and expressions. • Use of vocabulary sufficient to carry out the task. • Adequate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes, with special attention to some modals and verb tenses among the following: simple present and present continuous, simple past and past continuous, present perfect, future. • Appropriate use of revision strategies. |
|---|--|

Learning Activities

Discipline:	604 – English, Second Language
Code:	604-101-MQ
Title:	English Language and Communication
Weighting:	2-1-3
Number of credits:	2

English, Second Language (Level III)

Code : 4SA2

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with ease in English on social, cultural or literary themes.

Elements of the Competency**Performance Criteria**

- | | |
|--|--|
| 1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message with a social, cultural or literary theme. | <ul style="list-style-type: none"> • Precise identification of the key ideas of a message with no playback or repetition. |
| 2. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic text with a social, cultural or literary theme. | <ul style="list-style-type: none"> • Recognition of the overall meaning. • Recognition of the main and supporting ideas of the text. • Precise identification of the organization of the text. • Precise identification of the author's purpose. |
| 3. To express a message orally on a social, cultural or literary theme. | <ul style="list-style-type: none"> • Clear, coherent and sufficiently detailed communication with reference to one or more reliable sources or to a literary work. • Generally correct use of the grammatical code and of the appropriate level of language. • Use of vocabulary relevant to the topic. • Generally correct pronunciation, intonation and rate of delivery. • Showing of openness and respect. |
| 4. To write and revise a text on a social, cultural or literary theme. | <ul style="list-style-type: none"> • Production of a clear and coherent text of approximately 450 words. • Adaptation to the context and purpose of communication. • Use of new ideas and expressions. • Use of vocabulary relevant to the topic. • Appropriate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes. • Generally correct use of verb tenses as required by the context. • Satisfactory use of a variety of sentence structures. • Appropriate use of revision strategies. |

Learning Activities

Discipline:	604 – English, Second Language
Code:	604-102-MQ
Title:	English Language and Culture
Weighting:	2-1-3
Number of credits:	2

English, Second Language (Level IV)

Code : 4SA3

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To deal in English with literary works and with social or cultural themes.

Elements of the Competency**Performance Criteria**

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. To present orally the analysis of a literary work or of a production with a social or cultural theme in the original English version. 2. To produce a written analysis of a literary work, originally written in English, or of a production with a social or cultural theme. 3. To revise and correct the text. | <ul style="list-style-type: none"> • Clear, coherent and structured message. • Use of relevant and supported arguments. • Use of the appropriate level of language and register. • Use of proper nuances in vocabulary related to topic. • A rather high level of accuracy in the application of the grammatical code. • Showing of openness and respect. • Production of a structured, coherent and clear analysis of approximately 550 words. • Adaptation to the context and purpose of communication. • Appropriate use of a variety of sentence structures. • Use of new ideas and expressions. • Use of proper nuances in vocabulary related to topic. • Appropriate use of a variety of transition words. • A rather high level of accuracy in the application of the grammatical, syntactical and orthographic codes. • Use of a style, level of language and register appropriate to the analysis. • Appropriate use of revision strategies. • Appropriate correction of the text. |
|---|---|

Learning Activities

Discipline:	604 – English, Second Language
Code :	604-103-MQ
Title	English Culture and Literature
Weighting:	2-1-3
Number of credits:	2

English, Second Language (Level I)

Code : 4SAP

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate in basic English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.

Elements of the Competency**Performance Criteria**

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message related to the student's field of study. 2. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic text related to the student's field of study. 3. To communicate a brief oral message related to the student's field of study. 4. To write and revise a short text related to the student's field of study. | <ul style="list-style-type: none"> • Recognition of the overall meaning and key ideas of the message. • Recognition of the overall meaning and main ideas of the message. • Intelligible message lasting at least two minutes. • Use of terms related to the student's field of study. • Relevant statements. • Satisfactory application of the grammatical code. • Showing of openness and respect. • Production of a clear and coherent text of approximately 250 words. • Adaptation to the context and purpose of communication. • Use of new ideas and expressions. • Use of terms connected to the student's field of study. • Satisfactory application of the grammatical, syntactical and orthographic codes. • Satisfactory use of communication procedures connected to the writing task. • Appropriate use of revision strategies. |
|---|---|

Learning Activities

Discipline:	604 – English, Second Language
Number of contact hours:	45
Number of credits:	2

English, Second Language (Level II)

Code : 4SAQ

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with some ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.

Elements of the Competency**Performance Criteria**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message related to the student's field of study. 2. To demonstrate comprehension of the useful elements of an authentic text related to the student's field of study. 3. To deliver an oral message related to the student's field of study. 4. To write and revise a text related to the student's field of study. | <ul style="list-style-type: none"> • Recognition of the overall meaning and key ideas of a message lasting approximately five minutes. • Recognition of the connections between the components of the message. • Recognition of the overall meaning. • Recognition of the validity and reliability of reference sources. • Skimming for elements useful in the performance of a specific task. • Appropriate use of information to perform a specific task. • Clear and coherent message accessible to a non-expert. • Communication appropriate to the context. • Proper use of terms related to the student's field of study. • Proper application of the grammatical code. • Showing of openness and respect. • Clear and coherent production of a text of approximately 350 words related to the field of study, for a non-expert audience. • Adaptation to the context and purpose of communication. • Use of new ideas and expressions. • Adequate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes. • Adequate use of basic terms related to the student's field of study. • Adequate use of communication procedures related to the writing task. • Appropriate use of revision strategies. |
|--|---|

Learning Activities

Discipline:	604 – English, Second Language
Number of contact hours:	45
Number of credits:	2

English, Second Language (Level III)

Code : 4SAR

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.

Elements of the Competency**Performance Criteria**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message related to the student's field of study. 2. To demonstrate comprehension of the relevant elements of an authentic text related to the student's field of study. 3. To deliver an oral message related to the student's field of study. 4. To write and revise messages related to the student's field of study. | <ul style="list-style-type: none"> • Recognition of the overall meaning and key ideas of the message. • Relevant use of information to perform a specific task. • Recognition of the overall meaning. • Recognition of the validity and reliability of reference sources. • Skimming for and use of elements relevant to the performance of a specific task. • Substantial, information-rich message for a non-expert audience. • Congruence of the message, the purpose and the communication context. • Appropriate use of terms related to the student's field of study. • Showing of openness and respect. • Coherent and clear production of a text of approximately 450 words for a non-expert audience. • Congruence of the communication processes chosen, the type of document and the communication situation. • Use of new ideas and expressions. • Effective use of new terms related to the field of study. • Appropriate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes. • Appropriate use of revision strategies. |
|--|---|

Learning Activities

Discipline:	604 – English, Second Language
Number of contact hours:	45
Number of credits:	2

English, Second Language (Level IV)

Code : 4SAS

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate in English in a nuanced manner using different forms of discourse.

Elements of the Competency**Performance Criteria**

- | | |
|---|--|
| <p>1. To deliver an oral message related to the student's field of study.</p> <p>2. To analyze complex texts.</p> <p>3. To write and revise a text related to the student's field of study.</p> <p>4. To express a message in written or oral English based on French-language sources.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Substantial, information-rich communication, for a non-expert audience. • Congruence of the message, the purpose and the communication context. • Carefully selected vocabulary. • Correct use of the grammatical code. • Demonstration of student's ability to defend a point of view. • Showing of openness and respect.
 • Recognition of different types of discourse: expressive and literary, informative, promotional, critical, scientific and technical. • Recognition of the linguistic, sociocultural and contextual factors that influence written communication. • Establishment of connections between the components of communication: intention, interlocutor, situation, code, message, implicit and explicit interaction.
 • Coherent and clear production with proper nuances of a text of approximately 550 words for a non-expert audience. • Congruence of the communication procedures selected, the type of document and the communication situation. • Use of new ideas and expressions. • A rather high level of accuracy in the application of the grammatical and syntactical codes as well as terminology. • Appropriate use of revision strategies.
 • Ability to convey the meaning of the source. • Generally appropriate formulation with special attention to levels of language and sources of interference such as <i>faux amis</i> and differences in syntax. • Use terminology equivalent to that of the source. • Appropriate use of revision strategies. |
|---|--|

Learning Activities

Discipline:	604 – English, Second Language
Number of contact hours:	45
Number of credits:	2

Anglais, langue seconde

Buts disciplinaires

Objet de la discipline

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'élève à augmenter sa maîtrise de la langue anglaise, à s'ouvrir à une autre culture et à faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'élève devra acquérir, au collégial, des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'élève : d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles; de communiquer avec plus d'aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on observe habituellement au collégial, entre autres par l'usage de matériel authentique, c'est-à-dire non simplifié pour l'apprentissage de la langue; de s'exprimer avec plus de précision; et de développer, pendant son apprentissage de la langue, l'habileté de s'autocorriger en faisant un retour réflexif sur une production récente.

La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'élève d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone, de prendre conscience du rôle des médias et de la technologie dans la culture et le mode de vie, et de s'ouvrir davantage au monde. Au niveau d'anglais le plus avancé, en formation générale commune, cette intégration se fonde plus particulièrement sur la littérature en langue originale, puisque au moins une analyse doit prendre appui sur une production littéraire.

Comme elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'élève de développer sa pensée critique et éthique, et de structurer ses idées de façon rationnelle, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue et à la langue d'enseignement.

La formation générale en anglais, langue seconde, propose des contextes qui permettent à l'élève d'exercer sa créativité dans une perspective allant au-delà de la reproduction et de la répétition automatiques. En ce sens, la formation générale en anglais, langue seconde, encourage les efforts d'innovation pertinente par rapport au contexte ou à la tâche, puisqu'elle permet à l'élève d'explorer des idées nouvelles et d'intégrer un nouveau vocabulaire dans ses productions.

Résultats attendus

Les résultats attendus en anglais, langue seconde, dépendent du niveau de compétence de l'élève à son entrée au collégial. Dans les activités de production orale ou écrite, les tâches doivent être suffisamment longues et exigeantes pour que l'élève puisse faire la démonstration de sa capacité à communiquer avec un niveau de complexité correspondant aux exigences du collégial. Dans certains cas jugés utiles pour établir les exigences minimales, des durées ou longueurs indicatives jalonnent les devis.

Dans les activités de compréhension, les attentes seront fonction de la difficulté du texte ou du passage audio, compte tenu de la nature du sujet (par exemple, sujet connu ou nouveau, niveau d'abstraction du texte, langue spécialisée) et autres paramètres comme la quantité de redondances pouvant faciliter la compréhension, la complexité de la structure du texte ou le degré d'inférence requis. En écoute s'ajoutent également la vitesse d'élocution ou la présence d'accents non standards. Pour les niveaux I et II de la formation générale commune, pour s'approcher des exigences de conditions réelles de communication, deux écoutes seront suffisantes pour accomplir la tâche. En formation générale propre, la tâche exigée orientera le nombre d'écoutes nécessaires.

Tout élève qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer,

- sur le plan des connaissances, celles :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Séquence des objectifs et des standards

Les objectifs et les standards du collégial ont été conçus pour tenir compte du cheminement des élèves en anglais, langue seconde, à leur arrivée du secondaire. Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des élèves du collégial, les ensembles de la formation générale commune et propre aux programmes d'études en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés aux ensembles de la formation générale commune demeurent implicites dans les standards de la formation générale propre.

Les quatre ensembles, qui relèvent de la formation générale commune, ont pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise, en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle exigée au secondaire et qui conduisent à des communications supposant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Les quatre ensembles, qui relèvent de la formation propre, portent sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune, tout en les enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'élève. De plus, ces ensembles favorisent, chez l'élève, la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Anglais, langue seconde (niveau I)

Code : 4SA0

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral simple. 2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3. S'exprimer oralement. 4. Rédiger et réviser un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes. • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. • Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. • Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. • Échanges d'idées pertinentes. • Prononciation, intonation et débit acceptables. • Manifestation d'ouverture et de respect. • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. • Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	604 – Anglais, langue seconde
Code :	604-100-MQ
Titre :	Anglais de base
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Anglais, langue seconde (niveau II)

Code : 4SA1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1. Dégager le sens d'un message oral authentique. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message. |
| 2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. • Reconnaissance des liens entre les éléments du texte. |
| 3. S'exprimer oralement. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. • Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 4. Rédiger et réviser un texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	604 – Anglais, langue seconde
Code :	604-101-MQ
Titre :	Langue anglaise et communication
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Anglais, langue seconde (niveau III)

Code : 4SA2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire. 2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire. 3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire. 4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute. • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur. • Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect. • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	604 – Anglais, langue seconde
Code :	604-102-MQ
Titre :	Langue anglaise et culture
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Anglais, langue seconde (niveau IV)

Code : 4SA3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.
 2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.
 3. Réviser et corriger le texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
 • Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.
 • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	604 – Anglais, langue seconde
Code :	604-103-MQ
Titre :	Culture anglaise et littérature
Pondération :	2-1-3
Nombre d'unités :	2

Anglais, langue seconde (niveau I)

Code : 4SAP

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. 2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. • Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Propos pertinents. • Application satisfaisante du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect. • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi de termes liés à son champ d'études. • Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |
|--|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	604 – Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. 2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message. • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise. • Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect. • Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |
|---|--|

Activités d'apprentissage

Discipline :	604 – Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Anglais, langue seconde (niveau III)

Code : 4SAR

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. |
| 2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. |
| 3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. • Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : 604 – Anglais, langue seconde
 Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau IV)

Code : 4SAS

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <p>1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.</p> <p>2. Analyser des textes complexes.</p> <p>3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.</p> <p>4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. • Manifestation d'ouverture et de respect.
 • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
 • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
 • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. • Emploi d'une terminologie équivalente. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	604 – Anglais, langue seconde
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

Éducation physique

Buts disciplinaires

Objet de la discipline

L'enseignement de l'éducation physique au collégial vise principalement le développement global de la personne. Cet enseignement a aussi pour objectif de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie en l'amenant à vivre de façon responsable dans la société et à faire preuve d'autonomie, de créativité et de respect des autres dans la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Principes

L'enseignement de l'éducation physique permet à l'élève : de s'engager dans la pratique d'une activité physique dans un contexte de prise en charge de sa santé, en adoptant des comportements responsables qui correspondent à un mode de vie sain et actif; de pratiquer l'activité physique ou sportive de manière régulière et suffisante, c'est-à-dire de façon à en retirer des bénéfices substantiels pour sa santé, afin de maintenir ou d'améliorer sa condition physique.

Cet enseignement lui permet également : de reconnaître les facteurs qui contribuent à améliorer l'efficacité, la motivation et la persévérance dans la pratique de l'activité physique; d'appliquer une démarche en vue d'améliorer ses aptitudes à pratiquer une activité physique en fonction des conditions dans lesquelles elle se déroule; de reconnaître l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie et d'améliorer sa communication.

Résultats attendus

L'élève qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer de façon régulière et suffisante l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, du contrôle de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes lors de la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement, comme valeur sociale, de la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique poursuivent le développement d'un mode de vie sain et actif amorcé au secondaire en amenant l'élève à prendre les moyens nécessaires pour assurer le maintien ou l'amélioration de sa condition physique tout au long de sa vie.

Ces ensembles sont conçus en une séquence d'apprentissage. Ils sont élaborés en continuité, de manière que les acquis théoriques et pratiques des deux premiers soient réinvestis dans le troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre la condition physique, un mode de vie sain et actif, et la santé. L'élève doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités d'adaptation à l'effort, ses besoins de changement ou de maintien de sa condition physique, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité dans la pratique d'une activité physique, par l'intermédiaire d'une démarche de planification et d'application par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'élève doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs, expérimenter une démarche visant l'amélioration de ses habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes et interpréter les progrès réalisés.

Le troisième ensemble vise à amener l'élève à intégrer à son mode de vie une activité physique, de façon à en retirer les effets bénéfiques sur sa condition physique et sa santé, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. D'une part, pendant les heures-contact, l'élève applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique régulière et suffisante de l'activité physique, dans une perspective de santé, et par la planification, la réalisation et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques. D'autre part, l'élève a l'occasion de mettre en pratique et de valider ce programme sous la supervision de son enseignant ou de son enseignante. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'élève de réaliser des travaux théoriques, d'améliorer son niveau de pratique de l'activité physique et d'acquérir de saines habitudes de vie.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé. |
| 2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. | <ul style="list-style-type: none"> Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. Respect des règles de sécurité et d'éthique. Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques. |
| 3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. | <ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. |
| 4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	109 – Éducation physique
Code :	109-101-MQ
Titre :	Activité physique et santé
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Éducation physique

Code : 4EP1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline :	109 – Éducation physique
Code :	109-102-MQ
Titre :	Activité physique et efficacité
Pondération :	0-2-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier un programme personnel d'activités physiques. 2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 3. Gérer un programme personnel d'activités physiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. • Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels. • Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer. • Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités physiques à pratiquer. • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques. • Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie. |
|---|---|

Activités d'apprentissage

Discipline :	109 – Éducation physique
Code :	109-103-MQ
Titre :	Activité physique et autonomie
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Formation générale complémentaire

Présentation des domaines

Sciences humaines

Dans le domaine des *Sciences humaines*, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la *Culture scientifique et technologique*, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en *Langue moderne* permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du *Langage mathématique et informatique*, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En *Art et esthétique*, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

Problématiques contemporaines

Dans le domaine *Problématiques contemporaines*, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'ouvrent à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La notion de transdisciplinarité ne définit pas un degré de spécialisation, mais renvoie plutôt à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'identifier de grandes problématiques contemporaines pour en arriver à démontrer la contribution de diverses disciplines dans la compréhension d'une problématique, par le biais de théories, de concepts et de méthodes d'analyse.

Le deuxième ensemble invite l'étudiant ou l'étudiante à traiter d'une problématique contemporaine à la manière d'un problème de recherche où, après avoir posé et analysé le problème, il lui faudra justifier la pertinence des solutions proposées.

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2. Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines. • Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Sciences humaines

Code : 000W

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

- Présentation de l'historique de la problématique.
- Utilisation des concepts et du langage appropriés.
- Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.

2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.

- Formulation claire d'une question.
- Sélection de données documentaires pertinentes.
- Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.

3. Établir des conclusions.

- Utilisation appropriée de la méthode choisie.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.
- Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.
- À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. 2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. 3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents. | <ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. • Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées. |
|--|---|

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Culture scientifique et technologique

Code : 000Y

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Langue moderne

Code : 000Z

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte*.

Contexte de réalisation

Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :

- à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques;
- à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases.

Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :

- à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques;
- à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases;
- à partir de mises en situation sur des thèmes connus;
- à l'aide d'outils de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Saisir le sens d'un message oral.

L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2. Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

Langue moderne

Code : 000Z

3. Exprimer oralement un message simple.

- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
- Prononciation intelligible.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
- Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

4. Écrire un texte sur un sujet donné.

- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales de base.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

* On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Langue moderne

Code : 0010

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

Contexte de réalisation

- À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques.
- À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.
- À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.
- À partir : de situations usuelles de la vie courante et de sujets simples de la vie courante.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Saisir le sens d'un message entendu.

L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

2. Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
- Prononciation intelligible.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
- Dialogue.

Langue moderne

Code : 0010

4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
- Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Langue moderne

Code : 0067

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues).
- À partir des documents à portée socioculturelle.
- À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.

L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.

3. Échanger verbalement sur un sujet.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Prononciation et intonation justes.
- Débit moyen dans un dialogue en langage courant.
- Cohérence du message exprimé.
- Réponses pertinentes à des questions.

4. Rédiger un texte de complexité moyenne.

- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.
- Justesse du vocabulaire.
- Cohérence de l'ensemble du texte.
- Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.
- À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie. |
| 2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes. |
| 3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. | <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. |
| 4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. |
| 5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences. |

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.

- Brève définition des notions.
- Exécution correcte des opérations de base.
- Utilisation adéquate de la terminologie.
- Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.
- Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.
- Choix approprié en fonction des besoins.
- Démarche planifiée et méthodique.
- Utilisation correcte des outils et des procédés.
- Résultats satisfaisants par rapport au contexte.
- Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
- Interprétation juste en tenant compte du contexte.
- Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Art et esthétique

Code : 0013

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À partir d'une production artistique désignée.
- À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.

- Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.

2. Caractériser des courants artistiques.

- Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.

3. Commenter un produit artistique.

- Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Art et esthétique

Code : 0014

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.

2. Utiliser le médium.

- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.

- Exploration de diverses problématiques contemporaines.
- Description des principaux enjeux liés à ces problématiques.
- Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
- Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique.
- Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
- Formulation claire des enjeux liés à la problématique.
- Description précise des principaux apports des disciplines.
- Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines.
- Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Précision : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Poser un problème de recherche.

- Justification du choix du problème de recherche.
- Description sommaire des principaux enjeux liés au problème.
- Formulation claire des principales dimensions du problème.
- Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.
- Formulation claire de la question de recherche.

2. Analyser le problème de recherche.

- Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche.
- Sélection appropriée des données de la recherche.
- Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisée.
- Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.

3. Proposer des solutions.

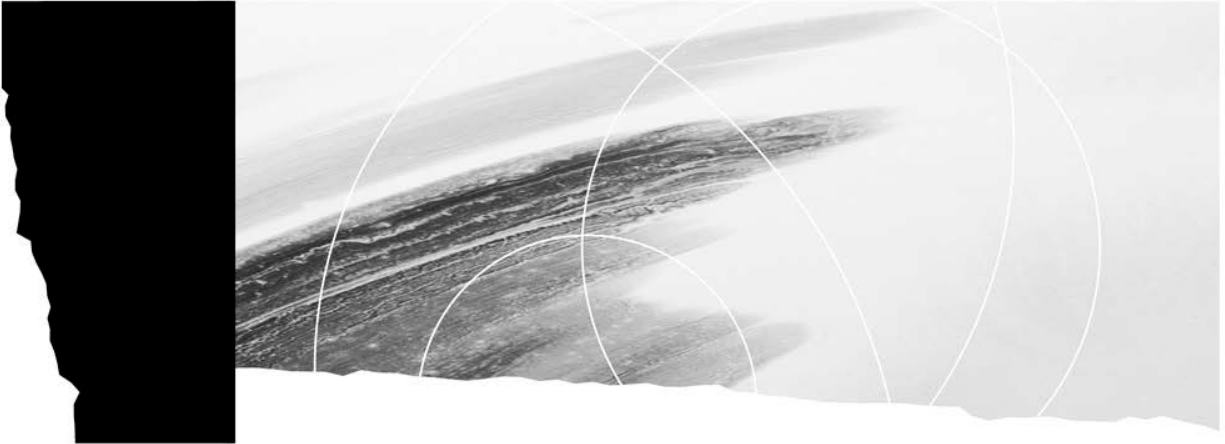
- Description claire des principaux apports disciplinaires.
- Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines.
- Justification des solutions proposées.
- Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Précision : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique

**Intentions éducatives en formation
spécifique**

Matrice des compétences

Harmonisation

**Objectifs et standards de la formation
spécifique**

Buts de la formation spécifique

Le programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de gestionnaire d'entreprise agricole.

La ou le gestionnaire d'entreprise agricole planifie, organise, dirige et contrôle les activités de fonctionnement et de développement d'une entreprise de production agricole. Elle ou il exerce ses activités dans les domaines de la production animale ou de la production végétale.

Ses activités de travail consistent plus particulièrement à :

- gérer le patrimoine et les actifs de l'entreprise agricole, en propriétaire unique ou copropriétaire, ou en tant que gérante ou gérant;
- assurer la conduite générale des activités d'élevage, de culture, de récolte, de conditionnement et d'entreposage ainsi que de commercialisation des produits de l'entreprise;
- s'entourer des ressources humaines nécessaires à la réalisation des travaux, sur une base annuelle ou saisonnière, et à recourir, au besoin, aux services professionnels spécialisés;
- faire le choix des technologies, des équipements et des intrants répondant à ses valeurs et à ses objectifs d'affaires;
- s'assurer de respecter les diverses réglementations applicables à la pratique agricole.

La ou le gestionnaire d'entreprise agricole peut exercer son activité dans divers types d'entreprises, présentant des différences sur les plans de la taille, de l'organisation sociale, technique, juridique, économique ou financière, ou encore de l'environnement.

La nature de son travail exige de la ou du gestionnaire d'entreprise agricole des connaissances et des habiletés dans deux principaux domaines de spécialisation : celui de la gestion et de l'entrepreneuriat et celui des technologies propres aux activités de production agricole. Ses habiletés managériales ont un impact majeur sur la réussite des affaires de l'entreprise.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- Développer le souci du maintien de la biodiversité;
- Développer le souci d'une exploitation durable des ressources;
- Développer une sensibilité particulière aux enjeux de société liés à la vie agricole.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES													
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES											
		1	2	3	4	5	6	8	9	11	12	13	19
Gérer l'utilisation du fonds de terre, du boisé et des bâtiments agricoles	7	)	)	)	)	)	)	)	)				
Gérer l'utilisation du parc de machinerie et d'équipement agricole	10	)	)	)	)	)	)	)	)			)	
Organiser les activités d'une production agricole	14	)	)	)	)		)	)	)	)		)	
Coordonner les opérations d'une production agricole	15	)	)	)	)	)	)	)	)	)	)	)	
Assurer la qualité d'une production agricole	16	)	)	)	)		)	)	)				
Planifier la production annuelle d'une entreprise agricole	17	)	)	)			)	)	)	)	)	)	)
Faire la mise en marché de produits et de services agricoles	18	)	)	)			)	)	)	)	)		)
Évaluer un cycle de production agricole	20	)	)	)			)	)	)	)	)	)	)
Élaborer le plan de développement d'une entreprise agricole	21	)	)	)			)	)	)	)	)	)	)
Réaliser un projet agricole innovant	22	)	)	)	)	)	)	)	)	)	)	)	)

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Gestion et technologies d'entreprise agricole* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Gestion et technologies d'entreprise agricole*.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail.	Contexte de réalisation • À partir de données récentes sur la profession. • À l'aide d'outils informatiques. • À l'aide de rencontres et de visites sur des sites de production agricole. • À l'aide de documents de référence. • En fonction d'un projet personnel de carrière.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.	• Pertinence de l'information recueillie. • Reconnaissance juste des caractéristiques générales et des caractéristiques particulières définissant la profession. • Reconnaissance juste des milieux de travail et du rôle des divers intervenants. • Reconnaissance juste des cheminements professionnels possibles.
2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.	• Examen approprié des tâches ainsi que des conditions de réalisation et des exigences qui les caractérisent. • Reconnaissance juste de l'importance relative des tâches. • Mise en relation pertinente du processus de travail et des tâches.
3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	• Pertinence des liens établis entre les habiletés, les comportements et les diverses tâches de la fonction de travail. • Appréciation de ses habiletés et comportements personnels au regard des caractéristiques de la fonction de travail.
4 Examiner les exigences associées à la pratique entrepreneuriale.	• Reconnaissance juste de la diversité des contraintes et des choix possibles. • Examen approprié des exigences, des contraintes et des ressources relatives à l'établissement en agriculture.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Analyser l'organisation et le fonctionnement d'une entreprise agricole.	Contexte de réalisation • Pour une entreprise en production végétale ou en production animale. • Pour une entreprise familiale ou un autre type d'entreprise agricole. • Lors de visites et de rencontres professionnelles. • En collaboration avec les autres gestionnaires de l'entreprise. • Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur. • À l'aide de documents de référence. • En consultant des services-conseils, au besoin.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Caractériser l'entreprise agricole.	• Utilisation de l'information appropriée. • Énoncé exact du statut juridique et de la structure de propriété de l'entreprise. • Énoncé exact de la mission et des valeurs. • Description juste des secteurs d'activités de l'entreprise. • Pertinence des liens établis entre les secteurs d'activités et leurs fonctions respectives.
2 Analyser le système d'information de l'entreprise.	• Repérage précis des catégories et des flux d'information, internes et externes. • Repérage précis des ressources humaines et des composants technologiques du système d'information. • Justesse de l'analyse.
3 Analyser le processus de décision de l'entreprise.	• Repérage des principaux enjeux internes et externes. • Repérage des principaux déterminants dans la prise de décision. • Reconnaissance juste des rôles dans l'équipe de gestion. • Reconnaissance juste du rôle des conseillers externes. • Justesse de l'analyse.

- 4 Analyser la mise en réseau de l'entreprise.
 - Reconnaissance juste des activités associatives et communautaires de l'entreprise.
 - Reconnaissance juste des relations entre les clients et les fournisseurs.
 - Interprétation juste des appuis et des contraintes pour la gestion de l'entreprise.
 - Justesse de l'analyse.

- 5 Schématiser la structure de l'entreprise.
 - Interprétation juste des caractéristiques de l'entreprise.
 - Organigramme complet et exact de l'entreprise.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Interpréter les données agronomiques d'une production agricole.	Contexte de réalisation • En production animale ou en production végétale. • En vue de la planification d'une production agricole donnée. • En situation d'organisation et de conduite des activités courantes de production. • À partir des caractéristiques agronomiques d'une production donnée. • À l'aide de matériel d'échantillonnage et de mesures d'usage courant. • À l'aide de documents de référence. • À l'aide de données techniques de production. • En consultant des services-conseils, au besoin.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Établir des liens entre les stades de développement d'une production et les standards de production.	• Reconnaissance précise des caractéristiques agronomiques d'une production. • Reconnaissance juste des stades de développement d'une production. • Détermination juste des standards de production à atteindre. • Pertinence des liens établis.
2 Associer les pratiques agricoles au potentiel de production et aux contraintes agronomiques.	• Reconnaissance juste des pratiques agricoles. • Reconnaissance juste du potentiel de production. • Reconnaissance juste des contraintes agronomiques. • Reconnaissance juste des interventions nécessaires pour obtenir un potentiel de production.
3 Interpréter des problèmes de production de nature agronomique.	• Détection juste des symptômes. • Identification juste des problèmes et de leurs causes probables. • Estimation appropriée des conséquences sur la qualité de la production et sur les rendements. • Reconnaissance juste des mesures correctives appropriées.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intervenir en matière de santé et de sécurité au travail.

Contexte de réalisation

- Durant les activités courantes de production agricole ou en situation d'urgence.
- À l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments, dans les champs, les boisés ou la cour de la ferme.
- Au cours de l'utilisation ou de l'entretien de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage.
- À partir d'un plan d'intervention.
- Conformément aux lois, aux normes et aux règlements, notamment aux normes sur la certification en matière de pesticides.
- À l'aide de documents de référence.
- À l'aide de l'équipement, du matériel et des produits recommandés.
- En collaboration avec les autres gestionnaires et membres du personnel de l'entreprise.
- En collaboration avec les intervenants en matière de sécurité et de santé publique, au besoin.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Reconnaître les situations à risque en matière de santé et de sécurité au travail.

- Exactitude de l'identification des dangers et des risques.
- Détermination correcte du niveau de dangerosité.

2 Adopter un comportement sécuritaire dans les aires et activités de travail.

- Préoccupation constante des dangers et des risques liés à la santé et à la sécurité.
- Opérations, manipulations et déplacements sécuritaires.
- Utilisation adéquate de l'équipement et du matériel lié à la santé et à la sécurité.
- Utilisation sécuritaire des pesticides.
- Communication et interactions responsables avec les autres gestionnaires et membres du personnel.

3 Assurer le respect des règles en matière de santé et de sécurité au travail.

- Signalisation précise des situations à risque sur le site et dans les activités quotidiennes.
- Utilisation judicieuse de messages et de stratégies de prévention et d'intervention.
- Corrections diligentes des non-conformités.
- Encadrement responsable des autres gestionnaires et membres du personnel.

Code : 021Q

- | | |
|--|--|
| 4 Intervenir en situation d'urgence. | <ul style="list-style-type: none">• Évaluation juste du niveau de dangerosité de diverses situations.• Communication efficace des consignes.• Choix judicieux de l'équipement et du matériel.• Choix et application corrects des moyens et des mesures appropriés.• Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants. |
| 5 Effectuer les tâches administratives liées à la santé et à la sécurité au travail. | <ul style="list-style-type: none">• Consignation correcte des données.• Production réglementaire des rapports. |

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Réaliser une séquence de tâches de production agricole.	Contexte de réalisation • En production animale ou en production végétale. • Dans le cadre des activités propres à un cycle de production. • Dans le cadre du déroulement normal des opérations de production ou en réponse à un besoin ponctuel d'intervention. • Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur. • En se référant aux codes de bonnes pratiques existants. • À l'aide de l'équipement, de la machinerie, de l'outillage et des intrants. • En collaboration avec les autres gestionnaires et membres du personnel de l'entreprise. • En collaboration avec les autorités compétentes, au besoin.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Organiser son travail.	• Identification juste des tâches à réaliser. • Choix judicieux des outils, des machines, de l'équipement et des intrants. • Préparation sécuritaire et fonctionnelle de son environnement de travail.
2 Réaliser les opérations de production.	• Respect de la séquence des opérations. • Application rigoureuse des techniques. • Cadence de réalisation appropriée. • Démonstration évidente d'autonomie. • Consignation fidèle des données dans les registres. • Comportement respectueux des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
3 Mobiliser ses habiletés d'exécution.	• Insertion efficace dans le cadre d'un travail d'équipe en cours. • Adaptation efficace lors des changements de rythme et de cadence. • Démonstration spontanée d'une tâche de production, au besoin.

Code : 021R

4 Évaluer la qualité de son travail.

- Appréciation objective du résultat par rapport aux tâches réalisées.
- Identification précise des habiletés personnelles à améliorer.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intervenir en matière de protection de l'environnement.

Contexte de réalisation

- Sur le site d'une entreprise agricole.
- Durant les activités courantes de production agricole ou en situation d'urgence.
- Conformément aux lois, aux normes et aux règlements, notamment aux normes sur la certification en matière de pesticides.
- À l'aide de documents de référence.
- À l'aide de l'équipement, du matériel et des produits recommandés.
- En collaboration avec les autres gestionnaires et membres du personnel de l'entreprise.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Reconnaître les situations à risque pour l'environnement. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage exact des dangers et des risques environnementaux. • Préoccupation constante à l'égard de la protection de l'environnement. • Préoccupation particulière par rapport aux risques liés à l'utilisation des pesticides. |
| 2 Analyser l'incidence des activités de production agricole sur l'environnement. | <ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'information technique. • Pertinence des liens de causalité établis. |
| 3 Vérifier la conformité des méthodes de production avec les normes et les conditions environnementales. | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte correcte des lois, des normes et des règlements relatifs à la protection de l'environnement. • Examen précis des pratiques de production. • Reconnaissance juste des non-conformités. |
| 4 Proposer des actions préventives liées à des risques spécifiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Exactitude des liens de causalité établis. • Utilisation judicieuse du matériel d'information. • Détermination judicieuse des moyens et des méthodes de prévention. • Communication claire des actions retenues. |
| 5 Intervenir en cas d'urgence environnementale. | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste de la situation. • Choix judicieux des mesures d'intervention. • Application correcte des techniques appropriées. • Manifestation d'attitudes et de comportements responsables. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Gérer l'utilisation du fonds de terre, du boisé et des bâtiments agricoles.

Contexte de réalisation

- Sur le site d'une entreprise de production agricole.
- Lors des activités courantes de l'entreprise.
- Dans une perspective de développement durable.
- Conformément aux lois et aux règlements, notamment aux règlements municipaux.
- À partir du plan de développement de l'entreprise.
- À l'aide de documents techniques.
- À l'aide des matériaux, des outils et de l'équipement recommandés.
- En consultant des services-conseils, au besoin.
- En collaboration avec les autres gestionnaires et membres du personnel.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Assurer l'entretien courant.

- Identification précise des besoins d'entretien.
- Détermination juste des matériaux, des outils et de l'équipement requis.
- Détermination juste des méthodes à employer.
- Réalisation conforme des travaux d'entretien.
- Souci constant de l'application des règles de santé et de sécurité au travail et du respect de la protection de l'environnement.

2 Assurer la conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

- Repérage précis des lois et des règlements applicables.
- Repérage juste des non-conformités.
- Pertinence et efficacité des mesures correctives.

3 Assurer l'utilisation optimale des immobilisations.

- Estimation réaliste du potentiel de production.
- Évaluation précise de l'utilisation actuelle.
- Choix judicieux des moyens d'optimisation.

4 Réaliser les améliorations requises.

- Estimation réaliste des besoins d'amélioration.
- Détermination juste des ressources requises.
- Détermination juste des méthodes employées.
- Respect de l'échéancier.
- Respect de la séquence de travail.

5 Mettre à jour les données et les documents.

- Justesse de l'information colligée.
- Mise à jour documentaire appropriée.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Communiquer en milieu de travail.	Contexte de réalisation • Lors des activités courantes de l'entreprise. • En relation avec les organismes et intervenants du milieu agricole. • En situation interpersonnelle courante. • En tenant compte du contexte social agricole. • À l'aide d'outils de communication.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Se situer par rapport aux problématiques humaines en contexte agricole.	• Interprétation juste des situations problématiques. • Expression claire des opinions au regard des problématiques.
2 Communiquer des directives et des informations opérationnelles.	• Transmission verbale efficace des directives et des informations. • Rédaction claire des directives et des informations. • Choix judicieux du mode de communication.
3 Travailler en équipe.	• Écoute active. • Pertinence des interventions. • Participation à l'atteinte des objectifs. • Respect des personnes, des rôles et des mandats.
4 Animer une réunion.	• Présentation correcte de l'ordre du jour. • Utilisation adéquate de supports de présentation. • Utilisation judicieuse des techniques d'animation. • Gestion efficace du temps.
5 Adapter ses interventions aux situations et aux rôles à assumer.	• Perception juste des situations et des rôles. • Adoption du comportement approprié.
6 Faire preuve d'attitudes professionnelles.	• Respect des engagements. • Exécution diligente du travail ou du mandat. • Démonstration éloquente du savoir-être. • Respect des règles de fonctionnement.
7 Établir un réseau de personnes-ressources.	• Participation aux activités du milieu. • Utilisation judicieuse des ressources existantes.

Code : 021U

- 8 Optimiser ses rencontres professionnelles.
- Recherche d'efficacité dans les relations interpersonnelles.
 - Préparation rigoureuse.
 - Gestion efficace du temps.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser les opérations administratives courantes d'une entreprise agricole.

Contexte de réalisation

- En production végétale ou en production animale.
- Lors des activités courantes de l'entreprise.
- Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur.
- À partir des registres de l'entreprise.
- À l'aide de documents de référence, de codes et de formulaires officiels.
- À l'aide d'un ordinateur et de logiciels.
- À l'aide de services en ligne, au besoin.
- En consultant des services-conseils, au besoin.
- En collaboration avec les autres gestionnaires, au besoin.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Effectuer les tâches administratives relatives à la comptabilité, aux finances et à la fiscalité agricole.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes et des procédures. • Classement correct de l'information et des pièces justificatives. • Utilisation correcte des logiciels spécialisés. • Utilisation correcte des rapports financiers. • Structuration et traitement adéquats des données. • Exactitude de l'information consignée et communiquée. |
| <p>2 Effectuer les tâches administratives relatives à la gestion du personnel.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes et des procédures. • Tenue rigoureuse des registres du personnel et de la paie. • Utilisation correcte des logiciels spécialisés. • Préparation rigoureuse de la paie. • Respect strict des obligations en matière de déclaration. |
| <p>3 Effectuer les tâches administratives relatives aux ventes, aux achats et à l'approvisionnement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des politiques d'achat et de vente. • Utilisation correcte des logiciels spécialisés. • Suivi régulier des inventaires, des commandes et de l'approvisionnement. • Tenue évolutive des fichiers clients et fournisseurs. • Respect strict des obligations en matière de taxation. • Respect strict des obligations de déclaration. |

Code : 021V

- | | |
|--|---|
| 4 Effectuer les tâches administratives relatives à la traçabilité de l'information liée au contrôle de la qualité. | <ul style="list-style-type: none">• Classement correct de l'information.• Exactitude de l'information consignée et communiquée.• Mise à jour rigoureuse des registres et des bases de données. |
| 5 Effectuer les tâches administratives relatives à la gouvernance de l'entreprise. | <ul style="list-style-type: none">• Classement correct de l'information.• Préparation avec précision d'états de situation et de dossiers ad hoc.• Rédaction conforme d'ordres du jour et de procès-verbaux de réunions de gestion. |
| 6 Gérer l'agenda de l'entreprise. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation efficace d'outils de gestion du temps.• Prise en compte judicieuse de la planification et des imprévus.• Signalement pertinent des échéances.• Suivi régulier des rendez-vous. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Gérer l'utilisation du parc de machinerie et d'équipement agricole.

Contexte de réalisation

- Sur le site d'une entreprise de production agricole.
- Lors des activités courantes de l'entreprise.
- Dans une perspective de développement durable.
- Conformément aux lois et aux règlements en vigueur, notamment aux règlements municipaux.
- À partir du plan de développement de l'entreprise.
- À l'aide de documents techniques.
- À l'aide des matériaux, des outils et de l'équipement.
- En consultant des services-conseils, au besoin.
- En collaboration avec les autres gestionnaires et membres du personnel.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Assurer l'entretien préventif et curatif du parc de machinerie et d'équipement.

- Application rigoureuse des calendriers d'entretien.
- Diagnostic précis de l'état et des anomalies de fonctionnement.
- Choix judicieux des outils et de l'équipement d'entretien.
- Utilisation adéquate des outils et de l'équipement d'entretien.
- Suivi et contrôle appropriés des travaux.

2 Assurer la conformité des machines et de l'équipement selon les lois et les règlements en vigueur.

- Inspection rigoureuse en matière de santé et de sécurité au travail.
- Inspection rigoureuse en matière de protection de l'environnement.
- Correction diligente des non-conformités.
- Consignes appropriées au personnel.

3 Assurer l'utilisation optimale du parc de machinerie et d'équipement.

- Interprétation précise de la capacité des machines et de l'équipement.
- Réglage et calibration adéquats des machines.
- Ajustement judicieux selon les situations de travail rencontrées.

Code : 021W

- | | |
|--|---|
| <p>4 Estimer les besoins de remplacement et d'acquisition.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte judicieuse des besoins de l'entreprise. • Prise en compte judicieuse de la désuétude de l'équipement. • Considération judicieuse des possibilités d'achat, de location ou de forfait. |
| <p>5 Mettre à jour les registres.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Justesse de l'information colligée. • Mise à jour documentaire appropriée. |

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Gérer le personnel d'une entreprise agricole.	Contexte de réalisation • Avec la main-d'œuvre permanente, saisonnière ou occasionnelle. • Lors des activités courantes de l'entreprise. • À partir du plan d'organisation du travail. • Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur, notamment aux normes du travail. • À l'aide de registres, de fiches, de cartes de temps et de contrats types. • En consultant des services-conseils, au besoin.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Recruter et embaucher du personnel.	• Détermination précise des tâches à effectuer, du nombre de personnes à engager et de la durée de l'embauche. • Définition précise du profil du candidat recherché. • Choix judicieux des moyens de recrutement. • Procédures efficaces d'embauche.
2 Former du personnel.	• Détermination juste des besoins et des objectifs. • Détermination judicieuse des mesures d'accompagnement. • Conduite efficace des actions de formation. • Communication efficace. • Vérification juste des apprentissages.
3 Mobiliser le personnel vers l'atteinte des résultats escomptés.	• Communication structurée des objectifs à atteindre. • Consignes de travail claires. • Utilisation fréquente de mesures de renforcement. • Répartition équitable des tâches. • Prise en compte des messages du personnel.
4 Composer avec une main-d'œuvre diversifiée.	• Respect des différences individuelles et collectives. • Manifestation d'ouverture d'esprit et de tolérance. • Réponse adaptée aux besoins de la main-d'œuvre.

Code : 021X

- | | |
|---|---|
| 5 Évaluer le rendement du personnel. | <ul style="list-style-type: none">• Détermination juste des critères d'évaluation.• Application rigoureuse des critères d'évaluation.• Communication respectueuse du résultat de l'évaluation.• Écoute attentive.• Consignation fidèle des données. |
| 6 Appliquer le contrat de travail. | <ul style="list-style-type: none">• Conformité des assignations de travail.• Respect des clauses du contrat. |
| 7 Intervenir dans des situations délicates ou conflictuelles. | <ul style="list-style-type: none">• Repérage efficace des situations délicates.• Respect des personnes impliquées.• Recherche de solutions équitables.• Réactions appropriées devant les situations imprévues.• Utilisation judicieuse des services-conseils. |

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Choisir un mode de production agricole.	Contexte de réalisation • En production végétale ou en production animale. • Pour le démarrage d'une entreprise agricole. • Pour l'introduction d'un changement dans une entreprise existante. • À l'aide des politiques et des registres de l'entreprise. • À l'aide de documents de référence. • En consultant des services-conseils, au besoin. • Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur. • À partir d'une réflexion concernant ses valeurs personnelles et les enjeux de société. • En collaboration avec les autres gestionnaires, le cas échéant.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Caractériser les modes de production agricole.	• Identification précise des principaux modes de production. • Distinction adéquate des principales techniques et pratiques reliées à chaque mode. • Reconnaissance juste des impacts socio-économiques et environnementaux des modes de production.
2 Analyser un mode de production donné.	• Repérage précis des normes, des codes et des cahiers de charge propres au mode de production. • Interprétation rigoureuse des incidences économiques et environnementales sur l'entreprise. • Reconnaissance juste des avantages concurrentiels reliés au mode de production. • Justesse de l'analyse.
3 Motiver le choix d'un mode de production.	• Mise en évidence claire des éléments techniques et économiques justifiant le choix du mode de production. • Expression claire des valeurs personnelles. • Prise en compte judicieuse des enjeux de société.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Choisir un système de production agricole.

Contexte de réalisation

- En production végétale ou en production animale.
- Pour le démarrage d'une entreprise agricole.
- Pour l'introduction d'un changement dans une entreprise existante.
- À partir du plan de développement de l'entreprise.
- À l'occasion de visites d'entreprises et de salons commerciaux.
- À l'aide de documents de référence.
- À l'aide de données techniques.
- En consultant des services-conseils, au besoin.
- En collaboration avec les autres gestionnaires, le cas échéant.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Caractériser les systèmes de production, de conditionnement et d'entreposage d'une production agricole donnée. | <ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des systèmes en place. • Identification précise des composants technologiques des systèmes en place. |
| 2 S'informer des nouvelles technologies de production, de conditionnement et d'entreposage. | <ul style="list-style-type: none"> • Consultation régulière des sources d'information. • Identification des nouvelles technologies relatives à la production. • Pertinence de l'information retenue pour l'entreprise. |
| 3 Apprécier les caractéristiques techniques de l'équipement d'un système donné. | <ul style="list-style-type: none"> • Décodage exact de l'information technique sur la performance relative à l'équipement. • Prise en compte judicieuse des standards de performance associés à une production donnée. • Reconnaissance juste des avantages et des inconvénients de l'équipement. |
| 4 Justifier un choix de système en fonction des objectifs et des besoins de l'entreprise. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage précis des objectifs de production de l'entreprise. • Sélection judicieuse des options technologiques s'appliquant à la production. • Reconnaissance objective de l'adéquation entre les options technologiques et les objectifs et besoins de l'entreprise. |

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Organiser les activités d'une production agricole.	Contexte de réalisation • En production végétale ou en production animale. • Pour les activités courantes de l'entreprise. • À partir du plan de production de l'entreprise. • Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur. • À l'aide des programmes de régie de production. • À l'aide de documents de référence. • En fonction des ressources de l'entreprise. • En collaboration avec les autres gestionnaires et membres du personnel de l'entreprise, le cas échéant. • En consultant des services-conseils, au besoin.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Planifier les activités de travail.	• Détermination correcte du travail à effectuer. • Estimation réaliste de la durée du travail. • Séquence logique des tâches à réaliser. • Réalisme de l'échéancier.
2 Évaluer les besoins en ressources humaines et matérielles.	• Détermination juste de la main-d'œuvre nécessaire. • Détermination juste du matériel nécessaire.
3 Examiner l'état des lieux, de la machinerie et de l'équipement requis.	• Prise en compte objective de l'information communiquée par les employés. • Contrôle technique de l'état des lieux, de la machinerie et de l'équipement. • Validation appropriée de la disponibilité du matériel.
4 Établir les contrats de service avec les ressources externes.	• Détermination exacte des activités à réaliser en sous-traitance. • Estimation juste du temps de travail requis. • Repérage d'entreprises disponibles pour les contrats de service. • Respect des politiques de l'entreprise. • Convention formelle avec le sous-traitant.
5 Planifier l'assignation des tâches.	• Respect des contrats de travail. • Application judicieuse du plan de travail.

- 6 Vérifier la disponibilité des intrants requis.
- Prise en compte objective de l'information communiquée par les employés.
 - Prise en compte objective des stocks et des inventaires.
 - Pertinence des correctifs apportés.
- 7 Fixer le calendrier des travaux.
- Relevé complet des tâches et des opérations.
 - Estimation des délais et des contraintes d'exécution.
 - Respect de la séquence de travail.
 - Établissement précis du calendrier de travail.
 - Communication efficace du calendrier aux personnes concernées.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Coordonner les opérations d'une production agricole.	Contexte de réalisation • En production végétale ou en production animale. • Lors des activités courantes de l'entreprise. • Sur le site des travaux de production. • À partir du plan de production de l'entreprise. • Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur. • À l'aide des intrants et de l'équipement. • En interaction avec les membres du personnel de l'entreprise.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Valider les paramètres de production.	• Appréciation judicieuse des conditions de réalisation. • Ajustement approprié des paramètres.
2 Assurer la disponibilité immédiate des intrants, de l'équipement, de la machinerie et de la main-d'œuvre.	• Vérification efficace de la présence des ressources. • Correction diligente pour combler le manque de ressources.
3 Superviser les opérations de production.	• Communication efficace des consignes. • Surveillance appropriée du travail effectué et du fonctionnement de l'équipement. • Surveillance relativement au respect des paramètres de production. • Surveillance relativement au respect des règles de santé et de sécurité et des normes de protection de l'environnement. • Intervention corrective appropriée. • Participation aux opérations en cours, le cas échéant. • Réaction appropriée en cas d'imprévu ou de situations conflictuelles.
4 Consigner les données.	• Justesse de l'information colligée. • Mise à jour documentaire appropriée.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Assurer la qualité d'une production agricole.	Contexte de réalisation • En production végétale ou en production animale. • Au cours des activités courantes de l'entreprise. • À partir du plan de production de l'entreprise. • À partir d'un programme d'assurance qualité. • Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur. • À l'aide de l'équipement, du matériel et de l'outillage. • En consultant des services-conseils, au besoin. • En collaboration avec les autres gestionnaires et membres du personnel de l'entreprise, le cas échéant.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Mettre en place une procédure interne de contrôle.	• Identification précise des points de contrôle. • Système adéquat de collecte de données. • Communication efficace des consignes au personnel. • Suivi rigoureux des activités de production.
2 Tenir à jour les registres du système d'assurance qualité.	• Suivi adéquat des cahiers des charges et des registres de certification. • Régularité de la saisie d'information. • Exactitude des informations consignées.
3 Évaluer la qualité du produit obtenu.	• Identification juste des caractéristiques de qualité du produit. • Diagnostic précis relativement à la qualité, en fonction des standards retenus dans le plan de production et le programme d'assurance qualité.
4 Évaluer les méthodes de production.	• Prise en compte des paramètres appropriés. • Pertinence des liens établis entre les méthodes employées et la qualité du produit. • Pertinence des correctifs envisagés.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Planifier la production annuelle d'une entreprise agricole.

Contexte de réalisation

- En production végétale ou en production animale.
- Au cours des activités courantes de l'entreprise.
- À partir du plan de développement de l'entreprise et des plans contributifs, en particulier le plan de production pluriannuel.
- Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur.
- À partir des résultats de l'année précédente.
- À l'aide de logiciels et d'outils de gestion.
- À l'aide de la documentation de référence.
- À l'aide de données techniques, économiques et financières.
- En collaboration avec les autres gestionnaires, le cas échéant.
- En consultant des services-conseils, au besoin.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Déterminer les objectifs quantitatifs et qualitatifs de production.

- Respect des contraintes de production.
- Respect des contraintes budgétaires.
- Cohérence entre les objectifs retenus et la production en cours.
- Détermination précise des volumes et du rendement de production.
- Détermination précise des cibles en matière de qualité.
- Réalisme des objectifs retenus.

2 Réviser les pratiques de production et de gestion.

- Analyse rigoureuse des méthodes et des moyens de production.
- Repérage juste des points d'amélioration potentielle.
- Détermination réaliste des ajustements à apporter aux pratiques actuelles.

3 Élaborer le budget annuel de production.

- Prise en compte des activités de production.
- Estimation réaliste des revenus.
- Estimation réaliste des dépenses.
- Choix approprié des mesures de contrôle budgétaire.

Code : 0223

4 Rédiger le plan annuel de production.

- Pertinence, clarté et précision de l'information.
- Cohérence avec le plan de développement.
- Communication efficace des orientations et des résultats à atteindre.
- Mise en évidence des étapes critiques.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Faire la mise en marché de produits et de services agricoles.

Contexte de réalisation

- En production végétale ou en production animale.
- À partir du plan de développement de l'entreprise et des plans contributifs, en particulier le plan de mise en marché pluriannuel.
- Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur.
- Selon les modes de mise en marché agricole.
- À l'aide d'informations sur les tendances de consommation.
- À l'aide de données sur les marchés.
- À l'aide de communications avec la clientèle.
- En consultant des services-conseils, au besoin.
- En collaboration avec les autres gestionnaires et membres du personnel de l'entreprise, le cas échéant.
- À l'aide de divers moyens et outils de communication.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Caractériser l'offre de l'entreprise.

- Détermination juste des volumes de production.
- Détermination juste de la qualité et des produits et des services.
- Estimation réaliste du rendement de l'entreprise.
- Estimation réaliste de la viabilité et de la rentabilité de l'offre.

2 Identifier les occasions d'affaires sur le marché.

- Caractérisation précise des principaux modes de mise en marché.
- Sélection rigoureuse de l'information nécessaire.
- Prise en compte de l'adéquation entre le marché et les produits et services de l'entreprise.
- Repérage judicieux des segments de marché.

- 3 Appliquer des stratégies de mise en marché.
 - Respect du plan de mise en marché pluriannuel.
 - Préparation correcte des produits.
 - Mise au point commerciale des services.
 - Réalisme de la fixation des prix.
 - Choix judicieux des périodes de vente.
 - Choix judicieux des canaux de distribution.
 - Choix judicieux des moyens de publicité et de promotion.
 - Négociations appropriées.
 - Respect des ententes et des contrats.
- 4 Évaluer les stratégies retenues et les résultats.
 - Pertinence des critères d'évaluation.
 - Calcul exact des résultats.
 - Analyse adéquate des écarts entre les résultats et les objectifs.
 - Identification juste des problèmes rencontrés.
 - Choix judicieux des correctifs.
 - Ajustements appropriés au plan de mise en marché pluriannuel.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser des actions de recherche appliquée et de développement.

Contexte de réalisation

- En production végétale ou en production animale.
- Pour un ou plusieurs secteurs d'activités de l'entreprise.
- À partir du plan de développement de l'entreprise.
- À partir de données de veille technologique.
- Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur.
- À l'aide des outils, du matériel et de l'équipement de production.
- En consultant des services-conseils, au besoin.
- À partir de programmes gouvernementaux ou sectoriels de soutien à la recherche et au développement.
- En collaboration avec les autres gestionnaires et membres du personnel, le cas échéant.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Déterminer les besoins ou les circonstances favorables en matière de recherche appliquée et de développement.</p> <p>2 Définir les actions de recherche appliquée et de développement.</p> <p>3 Procéder aux expérimentations.</p> <p>4 Analyser l'incidence des résultats sur les activités de l'entreprise agricole.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation judicieuse de données de veille technologique. • Identification juste du besoin ou de l'occasion ciblée. • Validation de la faisabilité technique et financière auprès de professionnels. • Identification précise des collaborateurs. • Définition précise des hypothèses et des variables. • Participation à l'élaboration d'un protocole. • Respect intégral du protocole. • Collecte et consignation précises des données. • Suivi régulier auprès des collaborateurs. • Participation au traitement des données. • Participation à l'analyse des résultats techniques et financiers. • Détermination judicieuse des suites à donner pour l'entreprise. • Production des rapports appropriés. |
|---|---|

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence Évaluer un cycle de production agricole.	Contexte de réalisation • En production végétale ou en production animale. • À partir du plan de production de l'entreprise. • À l'aide de logiciels et d'outils de gestion. • À l'aide de la documentation appropriée. • À l'aide de données financières, économiques et techniques. • En collaboration avec les autres gestionnaires de l'entreprise, le cas échéant. • En consultant des services-conseils, au besoin.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Recueillir les informations financières, économiques et techniques reliées au cycle de production.	• Repérage précis des sources d'information. • Choix adéquat d'une procédure de collecte. • Utilisation judicieuse de grilles de données. • Pertinence et précision des données recueillies.
2 Interpréter les résultats financiers, économiques et techniques.	• Calcul exact des résultats. • Utilisation adéquate des ratios et des standards de référence. • Mesure précise des écarts entre les ratios, les standards et les résultats. • Examen rigoureux des causes possibles des écarts. • Utilisation judicieuse de services-conseils, au besoin. • Analyse juste des résultats.
3 Produire un rapport diagnostic.	• Choix judicieux des indicateurs de performance. • Production efficace de tableaux et de graphiques. • Rédaction adéquate des constats et des interprétations. • Présentations écrite et verbale efficaces lors de réunions de gestion ou de rendez-vous d'affaires.
4 Réviser les planifications de l'entreprise.	• Ajustements appropriés au plan de développement. • Ajustements appropriés aux plans contributifs pluriannuels.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Élaborer le plan de développement d'une entreprise agricole.

Contexte de réalisation

- En production végétale ou en production animale.
- Pour le démarrage d'une entreprise agricole.
- Pour l'implantation d'un changement dans une entreprise existante.
- Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur.
- En se référant aux politiques et aux programmes gouvernementaux pour le secteur agricole.
- À l'aide de plans et de registres existants.
- À l'aide des données externes à l'entreprise.
- À l'aide de documents de référence.
- En consultant des services-conseils, au besoin.
- À l'aide de logiciels et d'outils de gestion.
- En collaboration avec les autres gestionnaires de l'entreprise, le cas échéant.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Définir ses objectifs personnels.

- Prise en compte des valeurs personnelles.
- Réalisme des objectifs personnels retenus.
- Énoncé clair des objectifs retenus.

2 Définir la vision et la mission de l'entreprise.

- Expression claire et réaliste d'une perspective d'affaires.
- Concordance assurée avec les objectifs personnels.
- Énoncé explicite de la vision et de la mission.

3 Établir les objectifs de développement.

- Détermination juste du positionnement concurrentiel.
- Détermination juste des cibles et des actions stratégiques.
- Cohérence et réalisme des objectifs.
- Établissement judicieux des priorités.

4 Recueillir l'avis de professionnels.

- Choix judicieux des professionnels à consulter.
- Préparation soignée de l'information à soumettre.
- Appréciation de la qualité et de la pertinence des avis.

- | | |
|--|---|
| 5 Produire les plans contributifs. | <ul style="list-style-type: none">• Mise au point rigoureuse du plan de production pluriannuel.• Mise au point rigoureuse du plan financier pluriannuel.• Mise au point rigoureuse du plan d'organisation du travail pluriannuel.• Mise au point rigoureuse du plan de mise en marché pluriannuel. |
| 6 Structurer les activités de développement. | <ul style="list-style-type: none">• Échéancier opérationnel et réaliste.• Logique et cohérence de la séquence des activités.• Justesse des budgets pluriannuels.• Détermination pertinente des points de contrôle. |
| 7 Valider le plan. | <ul style="list-style-type: none">• Appréciation personnelle de la qualité du plan.• Présentation adaptée aux interlocuteurs.• Ajustements au plan selon les avis reçus. |

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser un projet agricole innovant.

Contexte de réalisation

- En production végétale ou en production animale.
- À partir du plan de développement de l'entreprise.
- Conformément aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur.
- À partir de données sur le secteur agroalimentaire.
- À l'aide des outils, du matériel et de l'équipement de production.
- En consultant des services-conseils, au besoin.
- À l'aide des programmes gouvernementaux ou sectoriels pertinents.
- En collaboration avec les autres gestionnaires et membres du personnel, le cas échéant.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Cibler une occasion d'affaires locale, régionale ou internationale.

- Relevé pertinent des avantages pour l'entreprise.
- Reconnaissance des risques potentiels pour l'entreprise.
- Pertinence des liens entre les avantages et la situation actuelle de l'entreprise.
- Pertinence de l'occasion d'affaires retenue au regard des choix personnels.

2 Planifier le projet.

- Identification adéquate des caractéristiques et des composantes du projet.
- Établissement structuré des étapes de réalisation.
- Échéancier de réalisation réaliste.
- Estimation précise des impacts du projet sur les résultats de l'entreprise.

3 Réunir les ressources nécessaires à la réalisation du projet.

- Sollicitation efficace des ressources financières, professionnelles et administratives aidantes.
- Négociation appropriée relative aux services d'approvisionnement et de distribution.
- Mobilisation efficace du personnel de l'entreprise.
- Préparation adéquate du matériel.

- 4 Mener les activités du projet.
 - Réalisation conforme à la planification du projet.
 - Contrôle technique approprié.
 - Résolution adéquate des problèmes.
 - Consignation juste des données.

- 5 Évaluer l'atteinte des objectifs du projet.
 - Pertinence des critères d'évaluation.
 - Mesure exacte de l'atteinte des objectifs.
 - Appréciation judicieuse des résultats.

**Éducation,
Enseignement
supérieur
et Recherche**

Québec 